

Les thermes de Constantin

LEXIQUE ARCHITECTURAL

Caldarium : salle chaude, dont la température pouvait atteindre 55°, qui forme avec la salle froide (*frigidarium*) et la salle tiède (*tepidarium*), le groupe principal des thermes ou bains publics.

Hypocauste : système de construction typique des thermes romains qui permet de faire circuler l'air chaud sous le sol des pièces surélevées grâce à des pilettes. L'air peut ensuite s'évacuer par des canaux verticaux faits de briques creuses (*tubuli*) doublant les parois.

Tubuli : briques creuses qui permettent de chauffer les parois et de réduire la condensation. ▼



Définition

Expression caractéristique de la civilisation romaine, les thermes ou bains publics sont un des monuments les plus répandus. En plus de leur fonction hygiénique, les thermes, ouverts à tous, hommes et femmes, riches ou plus démunis, jouent un rôle social important. De nombreuses activités s'y déroulaient : se laver, pratiquer un sport, voir des spectacles, fréquenter la bibliothèque.

Construction

Les premiers bains publics apparaissent à Rome au II^e siècle av. J.-C. et se développent vraiment au I^{er} siècle de notre ère. Des études sur le mobilier retrouvé lors de fouilles récentes ont permis de confirmer la datation du règne de Constantin (fin du III^e ou début du IV^e siècle) proposée depuis le dégagement de l'édifice au XIX^e siècle.

Restitution

La restitution représente les thermes dits de Constantin au sein d'un ensemble urbain plus complexe avec au premier plan la basilique civile (début du V^e siècle) et le Rhône en arrière plan. Elle met en scène le monument avec des hommes en train de faire du sport dans la palestine. La forme des toitures évoque la succession des différents bains (froid, tiède et chaud). Sur la droite, une épaisse fumée indique l'emplacement d'un four en activité, destiné à chauffer à la fois l'eau et l'air de l'établissement thermal.

Description

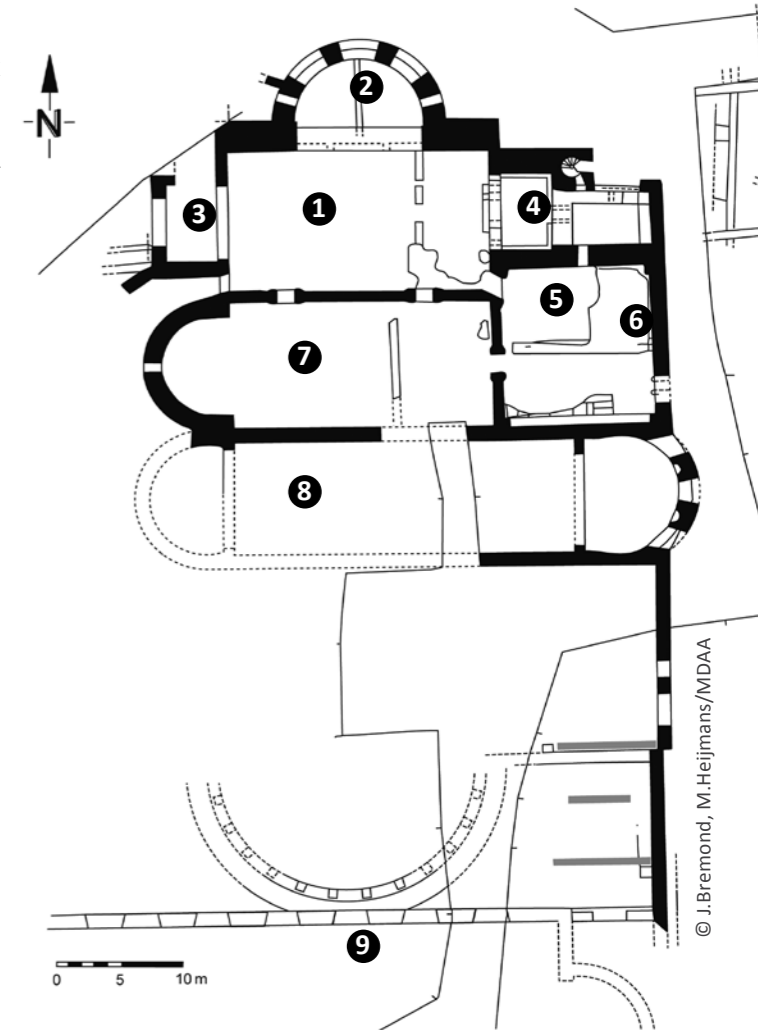
À Arles, trois établissements thermaux sont connus. Les mieux conservés sont les thermes de Constantin, parfois appelés "palais de la Trouille", en raison d'une ancienne tradition voyant dans ces vestiges les restes du palais qu'aurait fait construire l'empereur Constantin. Cette construction est caractérisée par l'alternance de petits moellons de calcaire et de briques.

La pièce centrale est le **caldarium** * ① bain chaud composé de trois piscines : une piscine sous une grande abside voûtée en cul-de-four ② et deux piscines rectangulaires ③ et ④ dont la deuxième possède encore son pavement de marbre. Sous ce pavement existe toujours le système d'**hypocaustes*** avec une partie des **tubuli***. Le caldarium communique aussi avec une petite pièce carrée très chauffée, l'étuve ou laconicum ⑤. Une véritable pièce de chauffe ⑥ et plusieurs foyers permettent de maintenir une température élevée dans ce premier ensemble. Après le chaud, se trouve la pièce tiède, le **tepidarium** ⑦ dont un foyer est aménagé dans l'épaisseur du mur de l'abside.

La suite du complexe se compose du **frigidarium** ⑧ le bain froid. Il s'agit d'une vaste pièce rectangulaire pourvue d'absides latérales.

Enfin un bâtiment de grande taille (57 m de long), juxte les thermes sans en faire partie. Cette **salle basilicale** ⑨ (salle d'audience et de réception) est postérieure aux thermes de Constantin (fin IV^e - début V^e siècles).

Dès le début du VI^e siècle, les thermes semblent être abandonnés.



DANS LES COLLECTIONS :



Strigile (ou grattoir de peau).

FAN.92.00.3065 - Ht : 12 cm
Cet objet en os a été découvert dans les égouts des cryptoportiques. Les Romains l'utilisaient dans les thermes, après s'être aspergés d'eau chaude dans le *caldarium*, pour se nettoyer la peau.



Les thermes aujourd'hui

Archéologie : l'édifice des thermes est classé Monument historique (liste de 1840). Les premières phases de dégagement se sont déroulées de 1889 à 1903. De nouveaux travaux de dégagement furent entrepris en 1912 puis une campagne de fouilles s'est déroulée en 1970. Des sondages archéologiques (1997 - 2006) ont complété ces études.